



Version 1.0 du 01/01/2011

Brunswick® French Master

En partenariat avec :



Versions du règlement :

01/01/11 – Version 1.0 : Création

ART. 1 – Organisation

Cette compétition internationale scratch, organisée par le Comité National Bowling se déroule en sept étapes qualificatives pour une finale « Brunswick French Master ».

- 1 ^{ère} étape	17 au 20 Février 2011	MONTPELLIER POMPIGNANE
- 2 ^{ème} étape	07 au 10 Avril 2011	NANTES ST SEBASTIEN
- 3 ^{ème} étape	02 au 05 Juin 2011	CLERMONT-FERRAND
- 4 ^{ème} étape	14 au 17 Juillet 2011	LA ROCHELLE
- 5 ^{ème} étape	06 au 09 Octobre 2011	REIMS THILLOIS
- 6 ^{ème} étape	10 au 13 Novembre 2011	DIJON EUROBOWLING
- 7 ^{ème} étape	01 au 04 Décembre 2011	THIAIS
- Finale	8 Janvier 2012	TOULOUSE MONTAUDRAN

Les sept étapes du « BRUNSWICK FRENCH MASTER » se déroulent suivant le même règlement et les mêmes indemnités avec quelques particularités d'horaire selon les centres. A l'issue de chaque étape, des points sont attribués en fonction du classement. Sont qualifiés pour la finale les 32 joueurs qui ont marqué le plus de points au cours des sept étapes. Les ex aequo aux points sont départagés par leur place au cours de leur meilleure étape, puis leur deuxième meilleure place, etc.

ELIMINATOIRES : 4 séries de 2 parties																																							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

FINALE PHASE 1 : 2 séries de 2 parties + 50 % des quilles des éliminatoires																											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28

FINALE PHASE 2 : 3 parties en poules de 4																			
2 premiers / poule										2 Lucky Losers									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

70 €

FINALE PHASE 3 : 3 parties en poules de 4																			
2 premiers / poule										2 Lucky Losers									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

90 €

FINALE PHASE 4 : 3 parties en poules de 4											
2 premiers / poule											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

140 €

FINALE PHASE 5 : Petersen 5 parties					
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}

900 €
+ 1 entrée
BEC 2012**
+1 boule


600 €
450 €
400 €
320 €
280 €

** Entrée nominative au Brunswick® Euro Challenge 2012 valable le jour du « Brunswick® French Master » (1^{er} dimanche de la compétition)

Handicap Phase 1 : 3 parties en poules de 4											
Premiers / poule						1 Lucky Looser					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

⊘

Handicap Phase 2 : 3 parties en poules de 4											
Premiers / poule						2 Lucky L.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

⊘

Handicap Phase 3 : Petersen 5 parties					
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}

1 boule
+ 40 €*


1 boule
+ 20 €*


1 boule


40 €*
35 €*
30 €*

* Réduction valable sur une entrée Brunswick® French Master (2011 ou 2012)

7 Joueurs Régionaux Handicap + 5 Joueurs Handicap

ART. 2 – Règlement des sept étapes

2.A – Horaires et montants des inscriptions :

Le montant de l'inscription est variable de 50 à 90 € par étape suivant l'horaire choisi :

	Ouverture des inscriptions le 02/01/2011			Ouverture des inscriptions le 11/04/2011		Ouverture des inscriptions le 27/06/2011	
	Montpellier	Nantes St Sébastien	Clermont- Ferrand	La Rochelle	Reims Thillois	Dijon	Thiais
Poule A	Jeudi 19h00 50 €	Jeudi 19h00 50 €	Jeudi 19h00 50 €	Jeudi 19h00 50€	Jeudi 19h00 50 €	Jeudi 19h00 50 €	Jeudi 19h00 50 €
Poule A2	X	X	X	Vendredi 09h00 50 €	X	X	X
Poule B	Vendredi 15h00 50 €	Vendredi 15h00 50€	Vendredi 15h00 50 €	Vendredi 15h00 50 €	Vendredi 15h00 50 €	Vendredi 15h00 50 €	Vendredi 14h00 50 €
Poule C	Vendredi 19h00 70 €	Vendredi 19h00 70 €	Vendredi 19h00 70 €	Vendredi 19h00 70 €	Vendredi 19h00 70 €	Vendredi 19h00 70 €	Vendredi 19h00 70 €
Poule D	Samedi 09h00 80 €	Samedi 09h00 80 €	Samedi 09h00 80 €	Samedi 09h00 80 €	Samedi 09h00 80 €	Samedi 09h00 80 €	Samedi 09h00 80 €
Poule E	Samedi 13h00 90 €	Samedi 13h00 90 €	Samedi 13h00 90 €	Samedi 13h00 90 €	Samedi 13h00 90 €	Samedi 13h00 90 €	Samedi 13h30 90 €
Poule F	Samedi 17h00 90 €	Samedi 17h00 90 €	Samedi 17h00 90 €	Samedi 17h00 90 €	Samedi 17h00 90 €	Samedi 17h00 90 €	Samedi 18h00 90 €
Poule G	Samedi 21h00* 90 € + 16€	X	Samedi 21h00* 90 € + 16€	Samedi 21h00* 90 € + 16€	Samedi 21h00* 90 € + 16€	Samedi 21h00* 90 € + 16€	X

* Les poules marquées d'un astérisque ont été rajoutées pour permettre des inscriptions supplémentaires (joueurs éloignés, nuits d'hôtel évitées). Ces poules nécessitent toutefois un complément tarifaire de 16,00 € lié au prix d'achat des parties.

Finale Phase 1 : Dimanche 08h30
 Finale Phase 2 : Dimanche 10h30
 Reconditionnement : Dimanche 12h00
 Finale Phase 3 : Dimanche 13h00 (+ Finale Handicap Phase 1)
 Finale Phase 4 : Dimanche 14h30 (+ Finale Handicap Phase 2)
 Finale Phase 5 : Dimanche 16h00 (+ Finale Handicap Phase 3)
 Podium Dimanche vers 18h00

Voir les modalités de la procédure d'inscription à l'ART. 6.

2.B – Bonification féminine

Les féminines bénéficient d'un bonus de 8 quilles par ligne sur l'ensemble de la compétition, à l'exception de la finale complémentaire handicap. Ce bonus est inclus lorsque l'on doit appliquer les règles pour départager les égalités.

2.C – Egalités

Pour les qualifications, pour les phases finales par poule et pour la finale du Brunswick French Master, toutes les égalités seront départagées par la règle fédérale : avantage à la meilleure dernière ligne (bonus compris) ou l'avant-dernière ligne en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite ...

Cette règle sera également appliquée pour le classement handicap des finales complémentaires (handicap compris), ainsi que pour les classements des poules de ces finales.

2.D – Etape - Qualifications

Chaque participant effectue 8 lignes en quatre séries de deux lignes avec un décalage croisé entre chaque série (le nombre de pistes de décalage est fonction du nombre de pistes utilisées). Les 40 premiers joueurs sont classés après avoir départagé les éventuels ex aequo.

2.E – Finale de l'étape - Phase 1

Les joueurs classés de la 1^{ère} à la 12^{ème} place sont exemptés de cette phase

Les joueurs classés de la 13^{ème} à la 40^{ème} place sont répartis sur les pistes selon leur classement. On conserve 50% des quilles des éliminatoires (arrondis à l'entier inférieur).

Voir article 4 pour l'attribution des pistes

Tous les joueurs effectuent **2 séries de 2 lignes**, avec un décalage de 8 pistes sur la droite après la première série. Sont retenus pour la phase suivante :

- les 16 meilleurs joueurs au cumul des 4 parties et des scores retenus des éliminatoires (50%).

Les joueurs éliminés de cette phase sont classés de la 29^{ème} à la 40^{ème} place, et sont tous repêchés pour participer à la finale handicap.

2.F – Finale de l'étape - Phase 2

Les joueurs classés de la 1^{ère} à la 8^{ème} place des éliminatoires sont exemptés de cette phase. Les scores précédents ne sont pas conservés.

Les joueurs classés de la 9^{ème} à la 12^{ème} place des éliminatoires, ainsi que les joueurs qualifiés de la phase 1 sont répartis en 5 poules de 4 – Voir article 4 pour la composition des poules.

Tous les joueurs effectuent 3 lignes. Sont retenus pour la phase suivante :

- les deux meilleurs de chaque poule sur le total des 3 lignes,
- les 2 meilleurs suivants (au total des 3 lignes), quelles que soient leurs poules et leurs places dans les poules (Lucky Losers).

Les 8 éliminés de cette phase sont classés de la 21^{ème} à la 28^{ème} place en fonction de leur moyenne sur toutes les parties effectuées.

2.G – Finale de l'étape - Phase 3

Les scores précédents ne sont pas conservés.

Les joueurs classés de la 1^{ère} à la 8^{ème} place des éliminatoires, ainsi que les joueurs qualifiés de la phase 2 sont répartis en 5 poules de 4 – Voir article 4 pour la composition des poules.

Tous les joueurs effectuent 3 lignes. Sont retenus pour la phase suivante :

- les deux meilleurs de chaque poule sur le total des 3 lignes,
- les 2 meilleurs suivants (au total des 3 lignes), quelles que soient leurs poules et leurs places dans les poules (Lucky Losers).

Les 8 éliminés de cette phase sont classés de la 13^{ème} à la 20^{ème} place en fonction de leur moyenne sur toutes les parties effectuées.

2.H – Finale de l'étape - Phase 4

Les scores précédents ne sont pas conservés.

Les joueurs qualifiés de la phase 3 sont répartis en 3 poules de 4 – Voir article 4 pour la composition des poules.

Tous les joueurs effectuent 3 lignes. Sont retenus pour la phase suivante :

- les deux meilleurs de chaque poule sur le total des 3 lignes.

Les 6 éliminés de cette phase sont classés de la 7^{ème} à la 12^{ème} place en fonction de leur moyenne sur toutes les parties effectuées.

2.I – Finale de l'étape - Phase 5

Les scores précédents ne sont pas conservés.

Les joueurs qualifiés de la phase 4 effectuent une finale de type « Round Robin » sur 5 parties, avec attribution de 20 quilles supplémentaires par match gagné (10 en cas d'égalité).

- Le classement de la finale de l'étape s'effectue sur le total des 5 lignes. En cas d'égalité, le total quilles « confrontation directe » sera d'abord utilisé pour départager, puis c'est la règle de la meilleure dernière ligne qui s'appliquera en cas de nouvelle égalité.

2.J – Indemnités

1 ^{er}	900 € + 1 entrée au BEC 2012 + 1 boule offerte par	
2 ^{ème}	600 €	
3 ^{ème}	450 €	
4 ^{ème}	400 €	
5 ^{ème}	320 €	
6 ^{ème}	280 €	
7 ^{ème} au 12 ^{ème}	140 €	
13 ^{ème} au 20 ^{ème}	90 €	
21 ^{ème} au 28 ^{ème}	70 €	

2.K – Attribution des points

Classement	Points		Classement	Points
1	120		16	31
2	80		17	29
3	75		18	27
4	70		19	25
5	65		20	23
6	60		21 à 24	18
7	52		25 à 28	16
8	50		29 à 34	11
9	48		35 à 40	9
10	46		41 à 45	6
11	44		46 à 50	5
12	42		51 à 55	4
13	37		56 à 60	3
14	35		61 à 65	2
15	33		66 et +	1

ART. 3 – Règlement de la finale complémentaire handicap

Pour chaque étape, une finale complémentaire, réservée aux joueurs éliminés de l'étape sera dotée de lots et de réductions sur des entrées du Master. Les règles de partage des égalités vues plus haut s'appliquent pour cette épreuve.

3.A – Complémentaire handicap - Qualifiés :

Seront qualifiés pour cette finale :

- les 12 joueurs éliminés de la phase 1 de la finale de l'étape,
- les 7 premiers joueurs d'un classement handicap* régional (joueurs licenciés dans un club affilié à la Ligue Régionale du centre d'accueil),
- puis les 5 premiers joueurs d'un classement handicap*.

* établi sur la base des éliminatoires et d'un handicap calculé à **70%** (différence entre la moyenne du joueur et 220, limité à 70).

Les joueurs jouant sous licence étrangère ont un handicap à 0 (zéro).

Toute la finale complémentaire se déroule avec un handicap calculé à 70%.

3.B – Complémentaire handicap - Phase 1 :

Les scores précédents ne sont pas conservés.

Sont exemptés de cette phase :

- Les joueurs des classements handicap (7 régionaux + 5)

Les joueurs classés à la 29^{ème} à la 40^{ème} place de la phase 1 de la finale de l'étape sont répartis en 3 poules de 4 – Voir article 4 pour la composition des poules.

Tous les joueurs effectuent 3 lignes. Sont retenus pour la phase suivante :

- le premier de chaque poule sur le total des 3 lignes.
- le meilleur suivant (au total des 3 lignes handicap), quelle que soit sa poule et sa place dans la poule (Lucky Looser).

3.C – Complémentaire handicap - Phase 2 :

Les scores précédents ne sont pas conservés.

Les joueurs des classements handicap (7 régionaux + 5), ainsi que les joueurs qualifiés de la phase 1 de la finale complémentaire handicap sont répartis en 4 poules de 4 – Voir article 4 pour la composition des poules.

Tous les joueurs effectuent 3 lignes. Sont retenus pour la phase suivante :

- le premier de chaque poule sur le total des 3 lignes.
- les deux meilleurs suivants (au total des 3 lignes handicap), quelle que soit leur poule et leur place dans la poule (Lucky Looser).

3.D – Complémentaire handicap - Phase 3 :

Les scores précédents ne sont pas conservés.

Les joueurs qualifiés de la phase 2 effectuent une finale de type « Round Robin » sur 5 parties, avec attribution de 20 quilles supplémentaires par match gagné (10 en cas d'égalité).

- Le classement de la finale de l'étape s'effectue sur le total des 5 lignes. En cas d'égalité, le total quilles « confrontation directe » sera d'abord utilisé pour départager, puis c'est la règle de la meilleure dernière ligne qui s'appliquera en cas de nouvelle égalité.

3.E – Indemnités

1 ^{er}	40 €* + 1 boule offerte par
2 ^{ème}	20 €* + 1 boule offerte par
3 ^{ème}	1 boule offerte par
4 ^{ème}	40 €*
5 ^{ème}	35 €*
6 ^{ème}	30 €*



* Réduction valable sur une prochaine entrée au Master (2011 ou 2012).

ART. 4 – Attribution des pistes et composition des poules - Selon les centres, les numéros de pistes pourront être modifiés

Scratch Phase 1 08h30 - 10h30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Scratch Phase 1 08h30 - 10h30																								
	39è	40è	15è	16è	23è	24è	31è	32è	35è	36è	27è	28è	19è	20è																											
	37è	38è	13è	14è	21è	22è	29è	30è	33è	34è	25è	26è	17è	18è																											
Scratch Phase 2 10h30 - 12h00	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16																									
	Poule 1					Poule 2					Poule 3					Poule 4					Poule 5																				
	16è Ph1	7è Ph1	15è Ph1	8è Ph1	14è Ph1	9è Ph1	13è Ph1	10è Ph1	12è Ph1	11è Ph1																															
	9è	6è Ph1	10è	5è Ph1	11è	4è Ph1	12è	3è Ph1	1è Ph1	2è Ph1																															
12h00 - 13h00	RECONDITIONNEMENT																12h00- 13h00																								
Scratch Phase 3 13h00 - 14h30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Handicap Phase 1 13h00 - 14h30																								
	Poule 6					Poule 7					Poule 8					Poule 9					Poule 10					Handicap 1					Handicap 2					Handicap 3					
	LL 2	1è Po3	LL1	1è Po4	2è Po4	1è Po5	2è Po5	2è Po1	2è Po3	2è Po2	28è Ph1	23è Ph1	27è Ph1	24è Ph1	26è Ph1	25è Ph1																									
	1è	1è Po2	2è	1è Po1	3è	8è	4è	7è	5è	6è	17è Ph1	22è Ph1	18è Ph1	21è Ph1	19è Ph1	20è Ph1																									
Scratch Phase 4 14h30 - 16h00	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Handicap Phase 3 14h30 - 16h00																								
	Poule 11					Poule 12					Poule 13					Handicap 7					Handicap 8					Handicap 9					Handicap 10										
	LL2	2è Po8	LL1	2è Po6	2è Po7	2è Po9	7è Reg	3è Reg	6è Reg	3è Nat	5è Reg	4è Reg	5è Nat	4è Nat																											
	1è Po7	1è Po10	1è Po8	1è Po9	1è Po6	2è Po10	1è Ha1	2è Nat	1è Ha2	2è Reg	1è Ha3	1è Nat	LL	1è Reg																											
Handicap Phase 4 16h00 - 17h30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Scratch Phase 5 16h00 - 17h30																								
	Finale Handicap						Finale Scratch																																		

ART. 5 – Règlement de la finale du Brunswick French Master

Cette phase réunit les 32 meilleurs au classement par points après les 7 étapes.

Formule en cours de définition

ART. 6 – Procédure d'inscription aux étapes du Brunswick French Master

Les engagements pour les étapes seront reçus :

- Par courrier électronique en remplissant le formulaire d'inscription à partir du site fédéral (adresse : master@ffbsq.org). Toute question concernant l'épreuve pourra également être envoyée à cette adresse.
- Par courrier à l'adresse suivante :
Brunswick French Master
Bernard PUJOL
60 RUE DES AIRES
34160 SUSSARGUES
- Par téléphone au 04-67-86-67-90

20/02/2011	10/04/2011	05/06/2011	17/07/2011	09/10/2011	13/11/2011	04/12/2011
Montpellier	Nantes St Sébastien	Clermont-Ferrand	La Rochelle	Reims Thillois	Dijon	Thiais
Ouverture des inscriptions le 02/01/2011			Ouverture des inscriptions le 11/04/2011		Ouverture des inscriptions le 27/06/2011	

Règles d'inscription :

- Pour être définitifs, ces engagements doivent être accompagnés d'un chèque du montant de l'inscription pour chaque étape libellé à : FFBSQ – CN Bowling (envoyés à l'adresse ci-dessus).
- Chaque chèque ne sera encaissé qu'au lendemain de l'étape correspondante. Il devra être établi un chèque par étape. Sauf circonstances exceptionnelles, il ne sera procédé à aucun remboursement. La liste des inscriptions sera publiée sur le site fédéral.
- Pas de chèque "multi-étapes". En revanche, un chèque "multi-joueurs" pour la même étape est le bienvenu.
- Les listes d'attente sont gérées par ordre d'arrivée et le remplacement sera automatique à partir du "lundi - 3" en fonction de l'ordre par tirage au sort sur les réservations non confirmées par chèque (par exemple à partir du lundi 21 mars pour Nantes-Saint-Sébastien dont la finale est le 10 avril).
- Un forfait communiqué la dernière semaine (pour Nantes-Saint-Sébastien à partir lundi 4 avril) entraînera une pénalité du prix des parties soit 24,32 Euros.
- Un forfait de type "no show" entraînera une pénalité du montant total de l'inscription.
- Tout joueur n'ayant pas régularisé ses pénalités en cours ne sera pas admis à disputer une autre étape.

Tout litige dans le cadre des inscriptions sera tranché par le CN Bowling.

ART. 7 – Règlements généraux

Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.

ART. 8 – Réserves

Le CN Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.